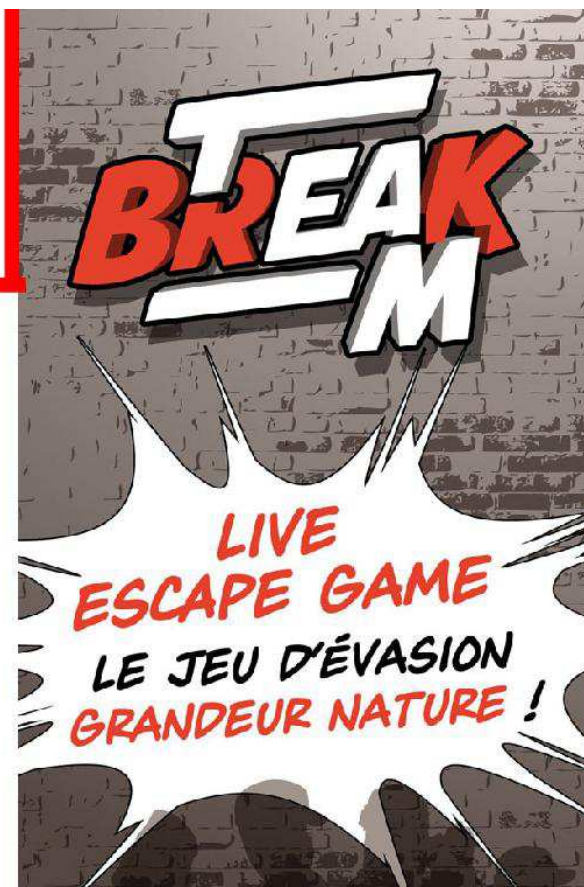


Sortie Ados

16 novembre
2019

12 / 16 ans

19 places

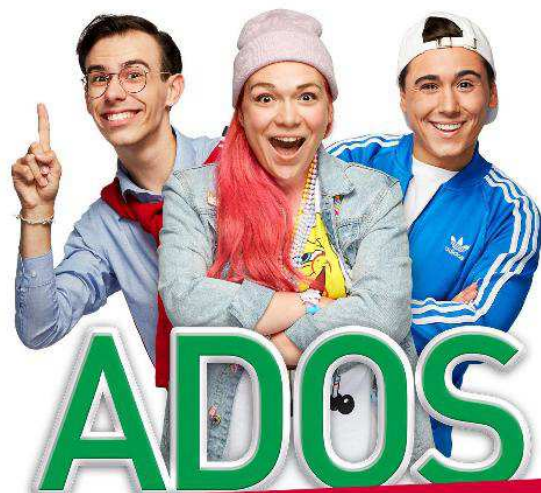


JEAN-MARC DUMONTET PRÉSENTE

ARTHUR
GUIONNET

LISE
MARSAL-HIERRO

YANIS
AZAIEZ



ADOS

DÉJÀ 400 000 PRÉ-ADOS CONQUIS !

ASSISTANT MISE EN SCÈNE
GUILLAUME HUBERARD

MIS EN SCÈNE PAR
OLIVIER SOLIVERES

DISQUES JULIETTI AZOPARDI
LUMIÈRES FRED MILLOT
CARTOGRAPHIE PASCAL BUIE

GRAND POINT VIRGULE
DIRECTION JEAN-MARC DUMONTET



La CCCD organise une sortie le samedi 16 novembre 2019 à Paris, au programme :

🚩 Spectacle "ADOS ", Grand Point Virgule Paris

🚩 Repas dans un Fast Food

🚩 Escape Game, Team Break Aeroville

Itinéraire Bus :

A noter : Les horaires de retour sont susceptibles de varier de 5 ou 10 minutes

Horaires Bus			
Communes	Aller	Communes	Retour
Chamouille	12H15	Chamouille	23h30
Bouconville Vauclair	12H25	Bouconville Vauclair	23h20
Corbeny	12H35	Corbeny	23h10
Craonne	12H40	Craonne	23h05
Beaurieux	12H50	Beaurieux	22h55
Oeuilly	12H55	Oeuilly	22h50
Bourg et Comin	13H00	Bourg et Comin	22h45
GRAND POINT VIRGULE - PARIS	15H00	Team Break - Aeroville	21h15

TARIF :

Le tarif est de **22 euros par enfant**, cela comprend le transport, les activités, le repas et l'encadrement.

INSCRIPTIONS :

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le bulletin ci-joint accompagné du règlement à l'ordre du Trésor Public.

L'inscription sera acceptée uniquement avec le dossier complet :

BULLETIN D'INSCRIPTION + REGLEMENT

Merci de remplir **OBLIGATOIREMENT** les modalités de retour de votre enfant :

- s'il rentre seul du bus
- s'il rentre avec vous
- s'il rentre avec un autre adulte

Comptant sur la participation de vos enfants,

L'équipe d'animation

FICHE D'INSCRIPTION

Sortie Ados du 16 novembre 2019

* Nom prénom de l'enfant :

Date de naissance : Age :

→ Remarques particulières (contre indications sportives, allergies alimentaires, médicamenteuses, autres) :

.....
.....
.....

* Nom prénom de l'enfant :

Date de naissance : Age :

→ Remarques particulières (contre indications sportives, allergies alimentaires, médicamenteuses, autres) :

.....
.....
.....

* Nom prénom de l'enfant :

Date de naissance : Age :

→ Remarques particulières (contre indications sportives, allergies alimentaires, médicamenteuses, autres) :

.....
.....
.....

Le règlement se fait à l'inscription, merci d'adresser un chèque avec cette fiche d'inscription.
Sans le règlement, l'inscription ne pourra être prise en compte.

Merci de retourner l'inscription avant le 8 novembre 2019 à
la Communauté de Communes du Chemin des Dames
02160 CRAONNE ☎ : 03.23.22.69.72

RESPONSABLE LEGAL

Nom du responsable légal :

Adresse complète :

.....
.....
.....

Téléphone ou vous serez joignable durant la sortie :

☎ :

☎ :

RETOUR BUS

Commune ou votre enfant prendra le bus :

Je soussigné(e) autorise mon enfant à :

- Rentrer à pied seul du bus
- Rentrer en bus avec : -
-
-

✓ Autorise mon (mes) enfant(s) à participer à la sortie « ados » organisée par la Communauté de Communes du Chemin des Dames dans le cadre du centre de loisirs le samedi 16 novembre 2019 à Paris

✓ Atteste que mon enfant, dans le cadre d'une assurance chef de famille ou assurance scolaire, est bien couvert pour ce genre d'activités au titre d'une responsabilité civile.

✓

La Communauté de Communes du Chemin des Dames informe les familles des enfants inscrits au A.L.S.H. de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne. L'assurance individuelle concerne les dommages qu'une personne peut subir sans qu'il y ait lieu de rechercher la responsabilité d'une autre personne (absence de tiers, exemple : un enfant qui se blesse de sa propre maladresse)

✓ Autorise la Communauté de Communes du Chemin des Dames à prendre mon enfant en photo pour ses différentes publications (journal – site Internet et facebook de la CCCD) (en cas de refus merci de nous le notifier)

✓ Autorise les responsables et le Directeur du Centre de Loisirs à prendre toutes les décisions utiles et nécessaires à la santé et à la sécurité de mon enfant et à le faire hospitaliser si cela s'avérait nécessaire

Nous rappelons que le tabac est interdit, que les jeunes doivent respecter les animateurs, les consignes et les lieux qui nous accueillent

Fait à

le

Signature